

# Compte-rendu de la CSD élargie aux associations du 30 novembre 2018

## à Cuffies

**Présents** : Yvette Gaine, Sophie Grandhomme, Frédéric Brodin, Didier Cochet, Jean-Paul Lobjois , Michel Charpentier, Francis Soyeux

**Excusé** : Didier Marchekek

**Délégué départemental**: Christophe Savoyen

**Comité directeur** représenté par Daniel Hulin

**Associations présentes**: La Chérizienne, CC Pasly, CC Villeneuve St Germain Soissons Aisne, EC Vallée de l'Aisne, EC Oignes, AS Gauchy cyclo/VTT, 52x11 Hirson Thiérache, Les Vieilles Pincés, RC Moy de l'Aisne, Retz Bike Club, TGVS, UV Pinon Anizy, UC Venizel, VC Ternois

### 1) Présentation du bilan cycloport 2018

La saison cycloport 2018 a débuté à Bichancourt le 25/03 et s'est terminée le 23/09 à Parcy et Tigny sous des trombes d'eau. La gentleman de Bichancourt a été annulée faute d'un nombre de participants suffisant.

31 épreuves ont été organisées dans l'Aisne, dont

- le championnat départemental sur route à Ribemont (La Chérizienne),
- le championnat régional à St Gobain (La Chérizienne)
- les championnats départementaux et régionaux CLM à Trosly Loire (La Chérizienne). Cette épreuve a également servi de support au championnat régional Flandres Artois.

Le championnat national CLM de Leval dans le Nord a été annulé quelques jours avant la date sous la pression des agriculteurs locaux.

404 cartons cycloport ont été édités. L'effectif moyen sur nos épreuves a été de 117 participants avec d'importantes disparités selon les épreuves. Les départements voisins ont représenté 30% des participants. Nous sommes sur des bases similaires à 2017.

La participation a été bonne jusqu'au début juillet puis s'est érodée rapidement en fin de saison. A noter la faible participation des 1 & 2 de l'Aisne sur nos organisations. Certains d'entre eux ont fait pression sur le club organisateur pour faire les départs séparés. Ceci est difficilement réalisable pour quelques coureurs et peu crédible auprès des communes.

Nos coureurs ont été titrés aux championnats de Picardie sur route

>13/14 ans Riyan MUNIER

>15/16 ans Kyllian CHARPENTIER

>F17/29 ans Séverine JOUAN

>50/59 ans Raphael MAERTENS

>60 ans &+ Bruno OUDELET

De même sont Championnes et Champions de Picardie en CLM individuel :

- > 15/16 ans Kyllian CHARPENTIER
- > F17/29 ans Séverine JOUAN
- > F30/39 ans Anaïs VALIAVANOS
- > F40 ans &+ Sophie GRANDHOMME
- > 17/19 ans Thomas PARADIS

Par équipe :

- > en duo Kevin & Mickael DELHORME
- > 50 ans &+ Pierre GAMBLIN , Yannick CHATELAIN , Dominique SKRZYPEK & Didier COCHET

Au Championnat national sur route en F17/29 Séverine JOUAN monte sur la plus haute marche.

Cette année la CSD a procédé à :

- > 7 descentes temporaires
- > 21 descentes de catégorie
- > 29 montées en catégorie supérieure
- > 2 rétrogradations en GSa après constatation par la CSD de l'incapacité réelle à suivre le peloton.

En fin de saison 2018, la CSD02 a reçu le renfort de Sophie GRANDHOMME ( CCVSA ).

L'Aisne est présente à la CSR des Hauts de France .

Cette commission regroupe les départements de l'Aisne, du Nord, de l' Oise , du Pas de Calais et de la Somme .

Sa mission consiste à échanger des infos, harmoniser nos règlements dans les limites de nos spécificités et de superviser les manifestations régionales. A ce titre, il a été convenu qu'au cas où une des 2 régions n'organise pas son Régional de CLM, une organisation commune aux 5 départements sera mise en place avec des titres Picardie et Flandres-Artois.

Le CRUFAP a décidé que nos 2 anciennes Régions seront désignées sous le vocable :

- > Flandres-Artois : " Flandres-Artois Picardie zone Nord "
- > Picardie : " Flandres-Artois Picardie zone Sud "

Cette CSR "Flandres-Artois Picardie" est constituée essentiellement de :

- > Co-Président pour la zone nord ( Flandres-Artois ) : Patrick Crommelinck
- > Co-Président pour la zone sud ( Aisne, Oise, Somme ) : Daniel Hulin
- > Trésorier : Alain Huart
- > Secrétaire : Francis Soyeux
- > membre Aisne : Frédéric Brodin
- > membres Nord : Eduardo Da Silva , Gilles Jakiela
- > membres Oise : Yves Frémont , Dominique Vattier
- > membres Pas de Calais : Patrick Michel , Arnaud Leroy
- > membres Somme : Marcel Poulet , Guy Vasseur

## **Réglementation nationale**

Elle vient d'être mise en place sur le site du National. En première lecture, il ressort qu'à ce jour est confirmée l'autorisation des freins à disques sur les épreuves cyclosporatives UFOLEP.

De même, lorsque le nombre de participants sera trop faible, il sera possible de faire rouler ensemble les 1, 2 et 3. Cependant, il conviendra de respecter les distances maximum autorisées et d'établir des classements distincts. Les catégories GSa et GSb deviennent 4a et 4b sans aucune modification.

## **Annexe départementale**

Elle est en attente de lecture du règlement national. Elle permet d'ajuster ce règlement aux spécificités de notre département. Elle devrait être divulguée vers le 15 février 2019.

## **Ouverture de nos épreuves à la FFC & FSGT**

Il est envisagé d'ouvrir certaines de nos courses aux licenciés FFC & FSGT dans le cadre défini par le Règlement National. Le choix d'ouvrir ou non sera la décision de l'organisateur. Les 3 et juniors FFC ne seront pas acceptés. Si les courses sont ouvertes aux autres fédérations, les clubs organisateurs doivent être vigilants à ce que cette précision soit apportée dans leur contrat d'assurance.

-sont classés en 3 UFOLEP : Pass cyclisme D4 - D3 FFC et les 4-5-6 FSGT

-sont classés en 2 UFOLEP : Pass cyclisme D2 – D1 FFC et les 3 FSGT

-sont classés en 1 UFOLEP : Pass Open FFC et les 2 FSGT

Ces coureurs seront dans le classement scratch, marqueront des points et seront soumis à la montée de catégorie. Les fédérations FFC & FSGT n'ont pas accès aux différents Championnats.

## **Cartons cyclospor route**

Ils seront édités vers le 15 février 2019. Seuls le Président ou le Référent Club peuvent en faire la demande. Elle sera rédigée sur de nouveaux documents :

> pour les nouveaux licenciés UFOLEP, ce sera le document officiel en téléchargement sur le site National

> pour les licenciés 2018 ou des anciens licenciés, un document simplifié vous sera proposé

Son montant reste à 5€ jusqu'au 10/02 inclus; après cette date, il passe à 7€ sauf pour les nouveaux licenciés.

Les demandes de duplicata seront redevables de 2€ pour frais. Bien entendu, suite à une montée de catégorie, les cartons sont gratuits.

Chaque club, lors de la demande de premier carton, devra s'acquitter en sus d'une cotisation départementale de 25€ (somme venant en déduction de la première organisation du club).

## **Organisation d'épreuves dominicales (hors championnats)**

Montant de 25€ pour les 4 premières (première gratuite sous réserve de l'acquit des 25€), 15€ les suivantes.

## **Condition de participation au championnat départemental 02**

Le quota de courses autorisant la participation des coureurs au championnat départemental est à présent de 4 courses dans l'Aisne.

## **Demandes de descente de catégorie**

Elles seront closes le 5 décembre 2018 et seront examinées à la prochaine CTD .

Pour être recevable, il convient de justifier d' 1 mois d'activité effective en catégorie supérieure ( ou 4 courses ) - RN fiche 17E.

Les Gsb montés en Gsa seront systématiquement redescendus en 4b; par précaution, ils devront en informer la CSD , un oubli étant possible.

Les ex Gsa de plus de 65 ans peuvent faire une demande de reclassement en 4b.

Tout coureur redescendu ne pourra gagner avant le 1<sup>er</sup> juin . En cas de manquement il sera automatiquement remonté dans sa catégorie initiale.

## **Autorisation temporaire de descente - 2 mois (ATD)**

Prévu pour un retour suite à blessure ou arrêt prolongé, il est maintenu. Son attribution est soumise à l'appréciation de la CSD en fonction des justificatifs fournis. Elle peut être supprimée sans préavis si le cycloportif retrouve un niveau qui lui permet de réintégrer sa catégorie initiale.

## **Cycloportives Féminines – 4 & 3ème catégorie**

A la demande de carton, la compétitrice devra choisir entre "Féminine - 4 - 3ème catégorie" ; ce choix sera valide pour toute la saison sans possibilité de changer.

Les Féminines courront avec les 4, même distance et même arrivée. Elles seront dans le classement scratch et soumises au barème des points pour la montée de catégorie.

La première compétitrice franchissant la ligne, sans distinction de carton "Féminine" ou "4", sera déclarée vainqueur et récompensée ( bouquet, coupe, lot ).

## **Pré-calendrier**

Établissement d'un calendrier provisoire évolutif. Il faut confirmer l'ouverture de vos épreuves aux différentes Catégories 1 , 2 , 3 , 4 , Féminines, Cadets & Minimes et licenciés FFC, FSGT.

## **Epreuves officielles** ( en attente de confirmations )

Championnat de l'Aisne sur route le 2 juin 2019 à Ribemont ou Ambleny

Championnat de Picardie sur route le 23 juin 2019 à

Championnat de l'Aisne & de Picardie du CLM

Championnat de France sur route les

Championnat de France CLM ?

## **Tarifs des engagements**

Épreuves dominicales : 4€ par internet & 6€ sur place, ces tarifs sont les maximums autorisés  
10€ pour les autres fédérations ( saison 2019 )

Championnat départemental : 5€ par avance

Championnat régional : 6€ par avance

## **Horaires des départs**

Les clubs peuvent, dans un souci d'équité, intervertir l'ordre des départs. Par ex 1&2 puis 3&4 ou 3&4 puis 1&2.

## **Remise des récompenses**

De même, un organisateur a loisir de remettre les récompenses après chaque épreuve.

## **Changement de club et/ou de département**

Si un licencié UFOLEP a validé sa licence de la saison sportive en cours dans une association et souhaite en changer avant le 31 août il doit faire obligatoirement une demande de mutation conformément aux dispositions du chapitre B page 39 du Règlement National Cyclospor. De plus pour l'Aisne il devra s'acquitter de 50€ de droit de mutation.

Si un licencié UFOLEP ne renouvelle pas sa licence dans son association ( pour la nouvelle saison , c'est à dire à partir du 1<sup>er</sup> septembre ) il peut en changer sous réserve d'avertir le Président du club quitté et que l'association recevante informe l'UFOLEP et la CSD.

## **Correspondance**

Demande de licence ou de carton : UFOLEP Aisne - Résidence " La Fontaine" 9 avenue François Mitterrand  
02880 CUFFIES , 03 23 74 99 43 ufolep02@gmail.com

Autres documents: UFOLEP Aisne Résidence " La Fontaine" 9 avenue François Mitterrand 02880 CUFFIES

## **Calendrier 2019**

Le calendrier provisoire sera sur le Blog de l'UFOLEP02 . Les clubs organisateurs devront informer l'UFOLEP pour tout ajout ou modification.

## **Réponses aux questions diverses**

**La validité des licences** est du 1 septembre au 31 août de l'année suivante . L'UFOLEP 02 rouvre ses bureaux fin août afin que le renouvellement des licences soit fait pour finir le calendrier cyclospor. Il est important que les responsables des associations anticipent ces renouvellements.

**La réaffiliation des associations** organisant après le 31 août est obligatoire pour la tenue de leur épreuve.

**Les cartons cyclospor** sont valides du 1 janvier au 31 décembre ; en cas de changement d'association pendant le calendrier le cyclospor présente sa nouvelle licence mais conserve son carton , les places obtenues viendront s'incrémenter à celles précédemment obtenues.

Fin de la réunion à 21 heures.

La Secrétaire.

